

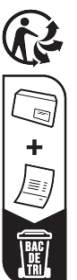
RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SUNNY ALPHA CLUB

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur composite de référence : 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate : Government 3-5 Years (I02518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index) sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'OPC est géré activement.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et dans le but d'atteindre son objectif de gestion, le fonds sera investi en actions, obligations ou produits monétaires en fonction des opportunités des marchés, de la conjoncture économique et des anticipations du gérant.

Stratégie d'investissement

Marché actions :

L'exposition actions sera définie en fonction des niveaux de valorisation des marchés, des perspectives d'évolution des bénéfices des entreprises et en tenant compte de la position dans le cycle économique des différentes zones. Les titres cotés seront privilégiés lorsque le gérant sélectionnera des actions présentant, selon son analyse fondamentale, des perspectives de revalorisation non anticipées par le marché. Les instruments dérivés seront privilégiés en l'absence de fortes convictions sur des titres d'un marché ou d'une zone, notamment pour les marchés hors Union Européenne.

Marchés de taux :

Le fonds adopte une gestion active en investissant principalement en obligations et titres de créances libellés en euros de toute nature (taux fixes, taux variables, convertibles) sans contrainte de durée ou de notation. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le process de gestion repose:

sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global.

puis sur une analyse microéconomique des émetteurs et une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs à l'achat ou décider de la dégradation éventuelle de la note en cours de vie et prendre ses décisions de céder les titres ou les conserver dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations et de tous secteurs, dont :

- de 0% à 20% sur les marchés d'actions hors OCDE

- de 0% à 30% en actions de petites et moyennes capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros).

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs

- de 0% à 20% en obligations convertibles libellées en euro
- de 0% à 50% en instruments de taux de pays hors zone euro.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux sera comprise entre -3 et 7.
De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro

L'OPCVM pourra être investi en :

- actions
- titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action et taux et de couverture du risque de change qui peuvent entraîner une surexposition globale de 100 % maximum de l'actif net.
- emprunts d'espèces : 10% maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

1. PERFORMANCES

	Valeur Liquidative de clôture 31/12/2024	Valeur Liquidative de clôture 31/12/2025	Performance ¹ sur l'exercice
FR0013220605 Part R	142.72	158,06	10.75%
FR0013220613 Part I	155 182.67	173 588.04	11.86%
FR0013317658 Part N	150.94	168,51	11.64%
Indicateur de référence			5.84%

Indicateur de référence :

Indice composite suivant : 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years (I02518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index).

¹ Les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

2. RESUME ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ANNEE (décembre 2024 - décembre 2025)

Exercice 12/2024 – 12/2025 – Environnement économique et financier

2025 s'est inscrit dans un environnement macroéconomique et géopolitique particulièrement mouvant, marqué par une recrudescence des tensions commerciales, et une montée du protectionnisme à l'échelle mondiale. L'escalade tarifaire du printemps a pesé sur les échanges internationaux, et conduit à une révision à la baisse des perspectives de croissance globale. Dans ce contexte incertain, plusieurs économies ont néanmoins amorcé des ajustements stratégiques pour soutenir leur croissance, qu'il s'agisse de plans budgétaires plus ambitieux en Europe, de mesures de soutien ciblées à la consommation en Chine ou du Big Beautiful Bill aux États-Unis. Les politiques monétaires ont, quant à elles, évolué de manière différenciée, reflétant des dynamiques économiques hétérogènes. Malgré ces défis et incertitudes, les marchés financiers ont fait preuve de résilience, soutenus par la solidité de l'activité et des résultats des entreprises.

Le premier semestre 2025 a été marquée par l'escalade tarifaire liée au "Liberation Day" d'avril, provoquant un ralentissement global du commerce. Les prévisions de croissance mondiale ont été révisées à la baisse (de 3,3% à 2,8% selon le FMI). Toutefois, certains signaux de stabilisation sont apparus en Europe, où des plans budgétaires ambitieux ont été lancés. La Chine a recentré ses efforts sur la relance de la consommation domestique, avec des mesures de soutien ciblées (subventions, relèvements de salaires). Les tensions commerciales se sont intensifiées avec une multiplication des droits de douane entre les États-Unis, la Chine, le Canada, le Mexique et l'Union européenne. Cette montée du protectionnisme remet en cause certaines chaînes d'approvisionnement mondiales et crée un climat d'incertitude pour les exportateurs, en particulier dans les secteurs industriels, technologiques et agricoles.

Parallèlement, les États-Unis ont signé de nouveaux accords bilatéraux. Un accord de libre-échange avec le Royaume-Uni vise à renforcer les échanges dans les biens industriels, les produits pharmaceutiques et les services financiers. Avec plusieurs pays du Moyen-Orient, notamment l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et Israël, Washington a conclu une série d'accords centrés sur l'énergie et la sécurité, dans une logique de stabilisation géopolitique et de limitation de l'influence croissante de la Chine et de la Russie dans la région.

Sur le plan politique européen, l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier allemand marque un tournant majeur. Son arrivée au pouvoir ouvre la voie à une politique budgétaire plus souple, rompant avec l'orthodoxie financière qui prévalait jusqu'alors. Cette inflexion vise à relancer la croissance par une augmentation des investissements publics dans des domaines clés tels que la défense, les infrastructures numériques et la transition énergétique.

La Banque centrale européenne poursuit son cycle de baisse des taux, soutenue par un ralentissement progressif de l'inflation en zone euro. Aux États-Unis, la Réserve fédérale maintient le statu quo monétaire, tout en envisageant toujours deux baisses de taux d'ici la fin de l'année, mais à un rythme plus prudent en raison des incertitudes inflationnistes persistantes. De son côté, la Banque du Japon adopte une politique plus restrictive qu'auparavant, ce qui a favorisé un redressement du yen.

Au second semestre 2025,

États-Unis : résilience sous surveillance : l'économie américaine continue d'afficher une solidité remarquable, portée par une consommation robuste, un marché de l'emploi résilient et une dynamique bénéficiaire solide, notamment dans les secteurs liés à l'intelligence artificielle. Cette résilience permet aux marchés actions de rester proches de leurs plus hauts historiques, malgré un environnement politique et budgétaire plus bruité.

Au second semestre 2025, la Réserve fédérale a amorcé un cycle d'assouplissement monétaire mesuré, procédant à plusieurs baisses de taux face au ralentissement graduel de l'inflation et à des signes d'essoufflement de la dynamique économique. Cette inflexion vise à soutenir l'activité et l'emploi, tout en évitant une détente trop rapide des conditions financières, dans un contexte marqué par des incertitudes budgétaires et commerciales persistantes.

Le principal point de vigilance demeure la trajectoire budgétaire américaine. L'adoption de nouveaux plans de dépenses alimente les déficits sans provoquer, à ce stade, de réaction négative des marchés obligataires. Dans ce contexte, nous anticipons une normalisation progressive de la courbe des taux (bull steepening), favorable aux maturités intermédiaires. En actions, la concentration des performances et des valorisations élevées plaident pour une approche sélective et disciplinée.

Europe : stabilisation et sélectivité

En Europe, le S2 2025 s'ouvre sur un environnement macroéconomique plus lisible, mais moins dynamique. Le ralentissement de l'inflation a permis à la Banque centrale européenne de mener un cycle d'assouplissement significatif, désormais proche de son terme. Le message de la BCE est clair : les conditions monétaires sont jugées compatibles avec un retour progressif à la stabilité des prix à moyen terme.

La croissance reste modeste, pénalisée par la faiblesse du commerce mondial et un manque de moteurs domestiques puissants, mais elle bénéficie de soutiens budgétaires ciblés et de bilans d'entreprises globalement solides. Les marchés actions européens conservent un profil défensif relatif, avec un attrait particulier pour les valeurs de qualité, les secteurs à visibilité élevée et les stratégies orientées rendement.

Sur les marchés obligataires, la neutralité domine, avec des opportunités ponctuelles sur le crédit bien noté, dans un environnement de spreads encore contenus.

Marchés émergents : potentiel de rattrapage

Les marchés émergents apparaissent comme l'un des principaux réservoirs d'opportunités pour la seconde partie de l'année. La stabilisation du dollar, la reprise graduelle du commerce mondial et un contexte géopolitique légèrement moins tendu soutiennent cette zone de manière hétérogène.

L'Inde confirme son statut de partenaire stratégique clé, bénéficiant d'un fort potentiel domestique et d'investissements étrangers soutenus, tandis que d'autres économies asiatiques ont surfé sur la vague des dépenses d'investissement des grands groupes technologiques américains.

La Chine retrouve une dynamique plus constructive grâce à des mesures de soutien ciblées, un discours politique plus lisible et des avancées diplomatiques qui améliorent la visibilité. L'Inde confirme son statut de partenaire stratégique clé, bénéficiant d'un fort potentiel domestique et d'investissements étrangers soutenus.

Toutefois, la sélectivité reste essentielle : certains pays demeurent vulnérables aux tensions protectionnistes et aux contraintes financières. Dans l'ensemble, les émergents offrent un potentiel de rattrapage attractif, à condition d'adopter une approche active et différenciée.

[Les marchés obligataires](#)

L'année 2025 a été marquée par une évolution contrastée des marchés obligataires, illustrant un net découplage entre les États-Unis et l'Europe, tant en termes de dynamique macroéconomique que d'anticipations de politique monétaire.

Les marchés obligataires

Taux à 10 ans (%)	déc-25	déc-24	YTD
Etats-Unis	4,17	4,57	-0,40
Allemagne	2,86	2,37	0,49
France	3,56	3,20	0,37
Italie	3,11	3,04	0,07
Espagne	3,29	3,06	0,23
Portugal	3,15	2,84	0,30

Aux États-Unis, les rendements souverains se sont inscrits en baisse sur l'année. Le taux à 10 ans ressort à 4,17 % fin décembre 2025, contre 4,57 % fin 2024, soit une détente de 40 points de base. Ce mouvement reflète l'ajustement progressif des anticipations de marché vers un assouplissement monétaire à partir de 2025, dans un contexte de ralentissement graduel de l'inflation et de normalisation de la croissance, malgré une économie américaine demeurée résiliente. La baisse des taux longs traduit également une reconstitution de la crédibilité de la trajectoire désinflationniste, limitant les tensions sur la courbe américaine.

À l'inverse, l'Europe a connu une hausse généralisée des rendements souverains sur l'ensemble de l'année. Le taux à 10 ans allemand s'établit à 2,86 %, en progression de 49 points de base, tandis que la France atteint 3,56 % (+37 pbs). Les pays périphériques affichent également des rendements en hausse, mais dans des proportions plus contenues : Italie à 3,11 % (+7 pbs), Espagne à 3,29 % (+23 pbs) et Portugal à 3,15 % (+30 pbs).

Cette évolution reflète la persistance des tensions inflationnistes en zone euro, combinée à une posture monétaire toujours prudente des autorités, conduisant à une pentification des courbes de taux et à une reconstitution progressive de la prime de terme. Malgré la remontée des rendements, les écarts de taux entre pays cœur et périphérie sont restés globalement maîtrisés, témoignant d'une confiance intacte des investisseurs dans la soutenabilité budgétaire des États européens.

Le marché du crédit européen a fait preuve d'une résilience notable en 2025, prolongeant sa dynamique de surperformance malgré la remontée des taux souverains. Les spreads de crédit se sont globalement resserrés sur l'ensemble des segments, soutenus par des fondamentaux d'entreprises solides, une discipline financière accrue et des niveaux de liquidité encore confortables. Le segment Investment Grade a bénéficié d'un portage attractif et d'une demande soutenue des investisseurs, tandis que le High Yield a continué de surperformer, porté par un environnement de défauts demeuré contenu et par une amélioration progressive des bilans. Cette compression des primes de risque, intervenue dans un contexte de hausse des rendements sans risque, illustre la confiance du marché dans la capacité des entreprises européennes à absorber un coût du capital durablement plus élevé, tout en offrant des points d'entrée sélectifs pour une gestion active.

[Les marchés actions](#)

Les marchés actions

	déc-25	déc-24	YTD
S&P 500	6 846	5 882	16,39%
Nasdaq Composite	23 242	19 311	20,36%
Russel 2000	2 482	2 230	11,29%
Euro Stoxx	612,23	505,22	21,18%
DAX	24 490	19 909	23,01%
CAC	8 150	7 381	10,42%
Shanghai Composite	3 969	3 352	18,41%
Nikkei 225	50 339	39 895	26,18%

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité des marchés actions, rythmée par un enchaînement rapide d'anticipations pro-croissance, de tensions commerciales aiguës et, en fin de période, par un apaisement progressif du climat macroéconomique. Ce schéma en trois temps a profondément influencé les dynamiques régionales.

Aux États-Unis, les marchés ont une nouvelle fois démontré leur résilience. Après une correction marquée au printemps, liée à l'escalade tarifaire du Liberation Day, les actions américaines ont rebondi avec vigueur, portées par la solidité de la croissance des bénéficiaires, le leadership technologique et le soutien monétaire de la Fed au second semestre. Le S&P 500 affiche une progression de +16,39 % en 2025, le Nasdaq Composite de 20,36 % et le Russel 2000 de 11,29 %, dans un contexte toutefois très concentré autour des grandes valeurs liées à l'intelligence artificielle. En fin d'année, un début de rotation vers les valeurs cycliques et moyennes capitalisations est apparu, soutenu par des valorisations plus attractives.

En Europe, la performance a également été solide. L'Eurostoxx étant en hausse de 21,18 % sur l'année, bénéficiant d'un environnement politique plus lisible, d'une inflation en reflux et d'une politique monétaire plus accommodante de la BCE. La faiblesse du dollar a également constitué un soutien significatif aux marchés européens pour les investisseurs internationaux. Les flux se sont concentrés sur les valeurs de qualité, industrielles et financières, ainsi que sur les profils offrant une bonne visibilité sur les dividendes.

Les marchés émergents ont signé un retour en grâce en 2025. L'indice MSCI Emerging Markets enregistre une hausse proche de 15,15 % (en euros), portée par l'Asie. La Chine a rebondi grâce à un regain de confiance sur le secteur technologique et à des avancées diplomatiques, tandis que plusieurs économies asiatiques ont bénéficié de leur position clé dans la chaîne de valeur de l'IA. La faiblesse du dollar et la détente monétaire américaine ont renforcé cet effet de rattrapage.

Devises et matières premières

<i>Le marché des changes</i>			
Devises	<u>déc-25</u>	<u>déc-24</u>	YTD
EUR/USD	1,1746	1,0354	13,44%
GBP/USD	1,3468	1,2516	7,61%
USD/JPY	156,71	157,2	-0,31%

L'année 2025 a été marquée par un affaiblissement significatif du dollar américain, dans un contexte de normalisation progressive de la politique monétaire américaine et de rééquilibrage des flux de capitaux internationaux. L'euro s'est nettement apprécié face au dollar, avec un taux EUR/USD passant de 1,0354 fin 2024 à 1,1746 fin 2025, soit une hausse de 13,4 % sur l'année. Ce mouvement reflète à la fois le recul du billet vert et une amélioration relative des perspectives européennes.

Matières premières

<i>Le pétrole et l'or</i>			
Matières premières	<u>déc-25</u>	<u>déc-24</u>	YTD
Brent USD/ Baril	60,85	74,64	-18,48%
Or USD/Once	4319,37	2624,5	64,58%

À l'inverse, l'or a connu une progression exceptionnelle en 2025. Le métal précieux a atteint 4 319 USD l'once, en hausse de 64,6 % sur l'année, bénéficiant pleinement de son statut de valeur refuge. Cette envolée s'explique par la baisse des rendements réels, l'affaiblissement du dollar et la persistance d'incertitudes géopolitiques et macroéconomiques, renforçant l'attrait des actifs réels dans les portefeuilles.

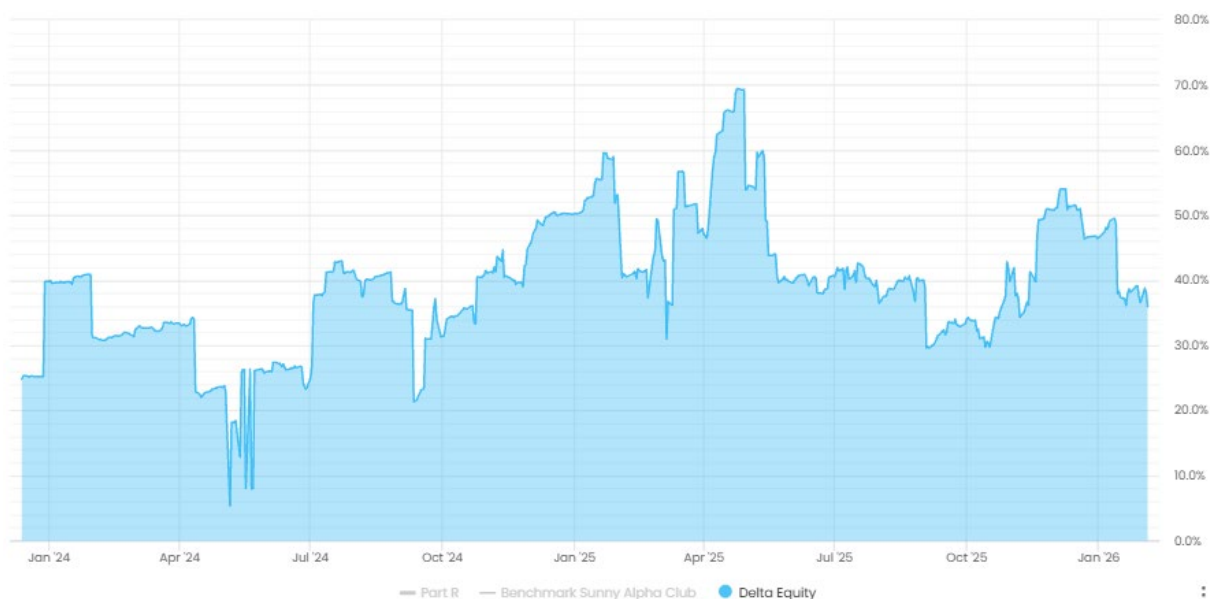
3. POLITIQUE DE GESTION DE L'ANNEE (décembre 2024 - décembre 2025)

Conformément à son objectif, Sunny Alpha Club a recherché à optimiser son positionnement sur les différentes classes d'actifs internationales : Actions, Obligations, OPC, marché des changes.

Allocation d'actifs :

L'année 2025 a été marquée par une gestion très tactique de la volatilité politique et commerciale. En début d'exercice, l'allocation affichait un biais favorable à l'Europe, avant d'évoluer vers un positionnement globalement neutre face aux incertitudes macro et aux tensions sur les droits de douane. Après le pic des annonces tarifaires, le positionnement est devenu plus constructif, avec un regain d'appétit pour le risque, puis a de nouveau viré plus négatif entre l'été et la fin d'année, sur fond de concentration excessive du marché américain autour de l'IA et de valorisations tendues.

Au 31 décembre 2025 notre delta actions était 46,4% et se décomposait géographiquement en : Europe 31,4 %, Amérique du Nord 5,8 %, Emergents 7.7% et Chine 1,5 %.



Gestion de la poche actions

Notre surpondération actions en début d'année a constitué un moteur important de performance et a contribué de façon significative au résultat annuel de la poche titres vifs, qui ressort à +7,07 % sur l'exercice. À l'inverse, le positionnement plus prudent adopté à partir de l'été nous a pénalisés dans un marché qui est resté globalement porteur sur plusieurs segments.

La contribution a été particulièrement marquée du côté des valeurs financières, avec une sélection de banques qui a joué un rôle majeur dans la performance, notamment Société Générale, Commerzbank, BNP Paribas, Citigroup et Caixabank.

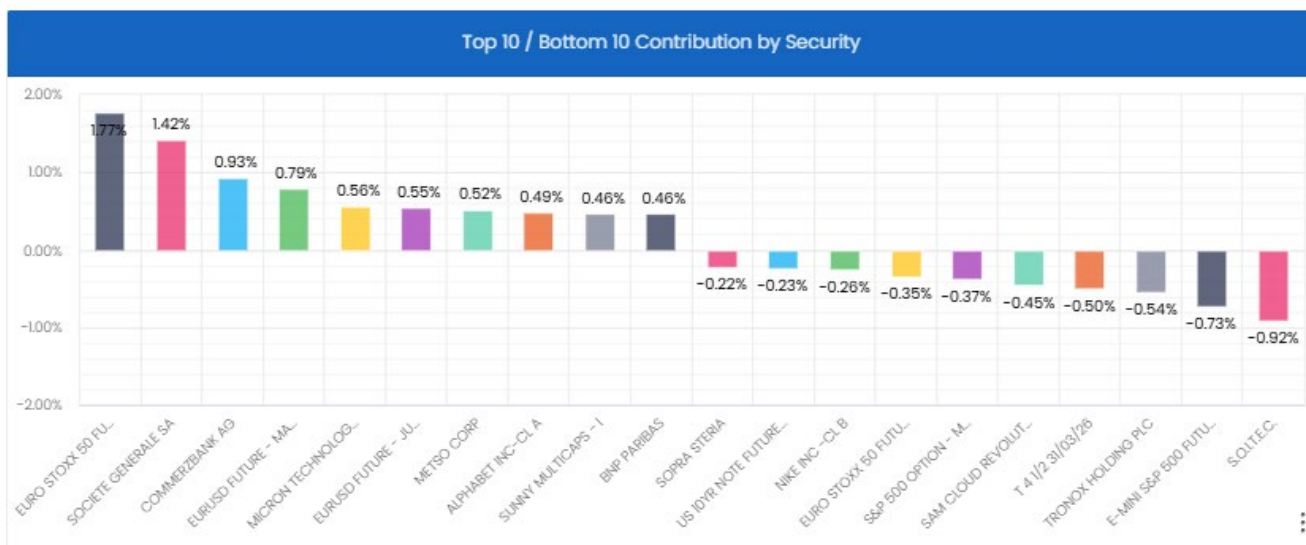
Notre exposition à la technologie américaine a également soutenu les résultats, en particulier en seconde partie d'année, avec des positions telles qu'Alphabet, Micron et Apple, qui ont bénéficié de la poursuite des investissements liés à l'IA et au cloud.

Par ailleurs, notre allocation tactique sur la Chine a constitué un autre relais de performance entre juillet et fin septembre, profitant d'un rebond marqué du marché sur cette période.

Au 31 décembre 2025, le fonds affichait un PER moyen de 12.99 %.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE LA POCHE ACTIONS DANS LE PORTEFEUILLE (EN EUROS)

TITRES	ACQUISITIONS	CESSIONS
APPLE INC	705 414 USD 620 058, 91 €	
SUNNY NORTH AMERICA – I	496 200 €	
ELI LILLY & CO	507 278,24 USD 492 262,80 €	
FLOWSERVE CORP	519 345,56 USD 443 209,50 €	
COCA-COLA CO/THE	519 321,60 USD 443 189,05 €	
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC		1 061 018,50 USD 907 064,72 €
ELI LILLY & CO		9228,74 USD 792 076,77 €
ALPHABET INC-CL A		9198,70USD 784 054,68€
CITIGROUP INC		796 662,42USD 768221,57€
AMUNDI MDAX UCITS EQUITY		674 630,90€



Gestion de la poche obligations

La gestion obligataire a été confrontée à une volatilité inhabituelle des taux souverains, dictée par la trajectoire budgétaire américaine et les politiques monétaires divergentes de part et d'autre de l'Atlantique.

Gestion de la Duration : Face à un rendement du 30 ans américain franchissant les 5 %, nous avons piloté la duration avec une vigilance accrue. La perte du triple A américain en juin a validé notre choix de privilégier les obligations souveraines européennes, plus stables, alors que la BCE entamait son cycle de normalisation avec une visibilité claire sur 2026.

Qualité du Crédit : Nous avons opéré une réduction graduelle de l'exposition au High Yield dès janvier, jugeant les primes de risque (spreads) insuffisantes face aux incertitudes macroéconomiques. La priorité a été donnée à la qualité de signature (Investment Grade) et à la liquidité.

Divergence Monétaire : Le contraste entre une Fed contrainte par une inflation tenace et une BCE plus sereine a été le fil conducteur de notre allocation, nous incitant à maintenir une exposition prudente sur les Treasuries US jusqu'à la clarification des intentions budgétaires de l'administration en fin d'année.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE LA POCHE OBLIGATAIRE DANS LE PORTEFEUILLE (EN EUROS)

TITRES	ACQUISITIONS	CESSIONS
T 4 1/2 31/03/26	5 405 799,08 USD 5 180 917,84 €	
T 4 1/2 31/03/26	4 353 034,52 €	
TII 1 3/4 01/15/34	4 093 914,58 USD 3 738 562,79€	
SPGB 3.45 31/10/2034	3 10 340,05 €	
SPGB 3.45 31/10/2034	3 070 403,42 €	
SPGB 3.45 31/10/2034		-5 180 476,82 USD 5 042 158,09 €
TII 1 3/4 01/15/34		-4 259 628,35 USD 3 638 574,54 €
TII 1 3/4 01/15/34		-3 318 844,33 €
SPGB 3.45 31/10/2034		-3 087 924,66 €
FRTR 2 3/4 25/02/29		-3 077 586,16 €

4. INFORMATIONS SPECIFIQUES

Indication des changements intervenus au cours de l'exercice :

- Ajout de la mention Politique d'engagement actionnarial
- Emprunt d'espèce 10%

Indication des changements à venir :

- Transfert CIC (dépositaire & valorisateur) vers Société Générale

Mouvements et Commission de Surperformance :

Les mouvements opérés dans le cadre de la gestion du fonds aboutissent à un taux de rotation selon la formule de calcul de l'AMF de 263,09 %, arrêté au 31 décembre 2025.

Aucune commission de performance n'a été prélevée au titre de l'année.

Information relative aux instruments financiers et placements collectifs pour lesquels la Société de Gestion a un intérêt particulier :

Néant

Indication relative à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (règlement SFTR) :

Le FCP n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Risque Global :

La méthode du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode de calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF.

Prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR :

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable? [cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur d'investissements durables]

Oui **Non**

<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Face à la matérialisation croissante du risque de durabilité observée ces dernières années, Sunny AM a intégré l'analyse extra financière dans son processus d'investissement.

L'OPCVM est ainsi conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Il promeut et considère des critères extra-financiers dans son processus d'investissement, sans toutefois définir un objectif contraignant d'investissement durable.

Le détail de notre politique d'investissement responsable est disponible sur notre site internet <https://www.sunny-am.com>

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Information sur la politique de rémunération

1. Principe général

Conformément à l'article 69 de la Directive 214/91/CE, Sunny Asset Management a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité de gestion collective. Celle-ci tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de Sunny Asset Management, ainsi qu'à la nature, la portée et la complexité de ses activités.

Cette politique promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, dont les risques en matière de durabilité, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par la société de Gestion de Portefeuille. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion de Portefeuille. Ainsi, aucune rémunération variable n'est garantie. De même, la Société de Gestion de Portefeuille s'attache à ce que les paiements liés à la résiliation anticipée d'un contrat de travail ne viennent récompenser l'échec.

Chaque fin d'exercice le comité des rémunérations, composé du Président de la Société de Gestion, et de la Direction Générale se réunit pour :

- Fixer le montant des rémunérations variables des collaborateurs concernés pour l'exercice écoulé.
- Le cas échéant, valider le versement des échéances portant sur les rémunérations variables décidées les années précédentes, pour les collaborateurs concernés.
- Déterminer la date de versement de toutes ces rémunérations.
- Valider la politique de rémunération de la société de gestion pour l'exercice à venir.

Le « personnel identifié », preneur de risques est constitué des dirigeants et des gérants financiers, dont le Directeur général délégué, des fonctions de contrôle (Risk-Manager et RCCI), du Secrétaire Général et des Responsables des partenariats commerciaux.

2. Rémunération fixe

La rémunération fixe du personnel identifié est définie suivant la grille de rémunération interne de Sunny Asset Management ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués sur le marché pour des fonctions et des expériences similaires,

Cette rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La séparation entre la partie fixe et la partie variable de la rémunération est totale, il n'existe pas de vase communicant entre l'une et l'autre des composantes de la rémunération.

3. Rémunération variable

La partie variable de la rémunération vient compléter, de manière équilibrée, la partie fixe de la rémunération en considération, d'une part, des performances du professionnel. Elle est versée par l'employeur aux collaborateurs au regard de critères quantitatifs et/ou qualitatifs mesurés lors d'un entretien individuel d'évaluation. Elle tient compte, d'autre part, de la réglementation applicable à la société de gestion et enfin, des gains effectivement réalisés par celle-ci. Elle est liée à la performance globale de la société.

4. Montant total des rémunérations au titre du dernier exercice (2024, informations communiquées sur base de nos meilleurs efforts)

Effectif moyen	Rémunérations fixes	Rémunérations variables*
17.19	1.624.923,08€	322.488,54€

*Primes discrétionnaires et Partie variable brute des commerciaux, fonction de la collecte nette.

Ces chiffres sont issus du dernier rapport annuel de la Société de Gestion.

Une ventilation plus détaillée conduirait à renseigner individuellement sur le salaire des personnes concernées et n'est, par conséquent, pas indiquée (principe de proportionnalité).



Brussels, 6.4.2022
C(2022) 1931 final

ANNEX 4

ANNEX

to the

Commission Delegated Regulation (EU) .../...

supplementing Regulation (EU) 2019/2088 of the European Parliament and of the Council with regard to regulatory technical standards specifying the details of the content and presentation of the information in relation to the principle of 'do no significant harm', specifying the content, methodologies and presentation of information in relation to sustainability indicators and adverse sustainability impacts, and the content and presentation of the information in relation to the promotion of environmental or social characteristics and sustainable investment objectives in pre-contractual documents, on websites and in periodic reports

FR

FR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: Sunny Alpha Club

Identifiant d'entité juridique: 9695004289BMQGV88Q42

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes? La promotion des caractéristiques environnementales et sociales est effectuée dans le cadre de notre approche par l'exclusion des risques dits 'Severe' (émetteur dont la note Sustainalytics est supérieure à 40).

Aussi, on évalue la note moyenne ESG du fonds afin de s'assurer qu'elle est meilleure que son univers d'investissement.

Au cours de l'exercice comptable 2025 de l'OPC, la note moyenne ESG du fonds a évolué comme suit :

	31/03/2025	30/06/2025	30/09/2025	31/12/2025
Sunny Alpha Club	17,26	18,27	16,12	16,63
Univers d'investissement	18,60	18,47	17,41	17,51

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Pour le premier exercice comptable d'entrée en vigueur de la réglementation SFDR, l'OPCVM n'avait pas défini d'indicateur à suivre, cette précision réglementaire ayant été précisée en cours d'exercice. Pour l'exercice à venir, l'OPCVM a défini 2 indicateurs qu'il suivra, un environnemental et un social.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non Applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Non Applicable

● **Dans quelles mesures les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Non Applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non Applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme?
Description détaillée:

Non Applicable



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Ce produit financier ne prend pas en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Principaux investissements	Secteur	Poids	Pays
Portugal 3,875% 02/2030	Govies	6,47%	Portugal
Australie 2,75% 06/2035	Govies	4,80%	Australie
Italie 3,50% 03/2030	Govies	4,33%	Italie
Wendel 2,625% 03/2026	Financières	3,02%	France
Sunny North America	Diversifiés	2,88%	France
SAM Cloud Revolution - I	Diversifiés	2,13%	France
Edenred 0% 06/2028	Conso. de base	2,10%	France
Sunny Multicaps	Diversifiés	2,10%	France
Voestalpine 2,75% 04/2028	Matériaux de base	2,01%	Autriche
Amundi MSCI India ETF-C EUR	Diversifiés	1,94%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Etant donné notre approche par notation, nous considérons que les émetteurs notés du portefeuille sont ceux dont la note est en adéquation avec notre charte d'investissement responsable et donc liés à la durabilité. De ce fait, nous considérons que la part des

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

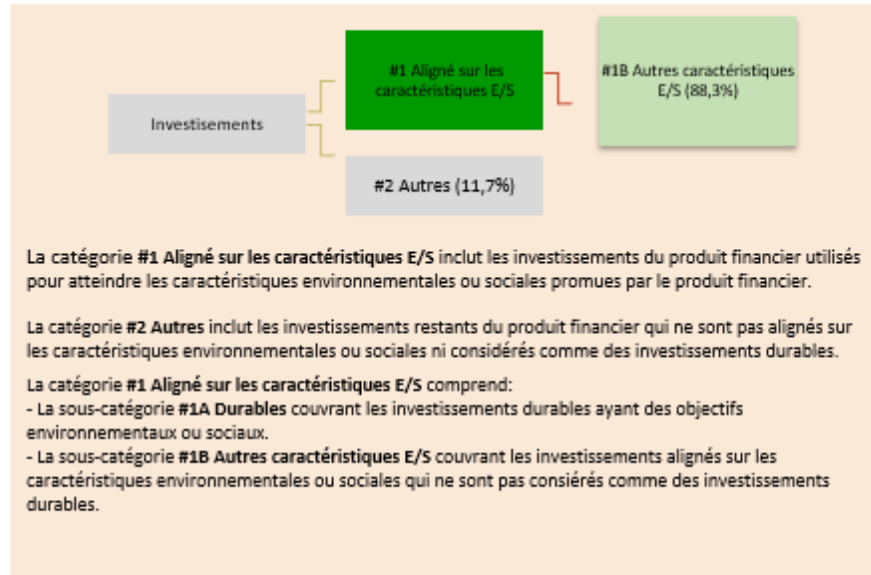
A tout autre investissement durable doit "ne pas causer de préjudice important" à tout objectif environnemental ou social.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

3

investissements liés à la durabilité correspond au taux de notation du portefeuille, soit au 31 Décembre 2025, une proportion de 95,1%, hors liquidités.

● **Quelle était l'allocation des actifs**



Au 31 décembre 2025, l'allocation d'actifs de l'OPC était la suivante :

Classe d'actifs	% actifs
Obligations	46,4%
Actions	38,7%
OPC	7,8%
Liquidités	6,6%
Options	0,3%
Futures	0,1%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Au 31 décembre 2025, la répartition du portefeuille par secteurs économiques est la suivante :

Industrie	% actifs
Industrie	17,6%
Financières	16,2%
Govies	16,9%
Diversifiés	10,5%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs

Technologie	8,8%
Conso. discrétionnaire	6,7%
Conso. de base	4,9%
Energie	4,1%
Matériaux de base	3,8%
Services aux collectivités	3,4%
Santé	3,3%
Télécoms	2,1%
Immobilier	1,8%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non Applicable

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE?

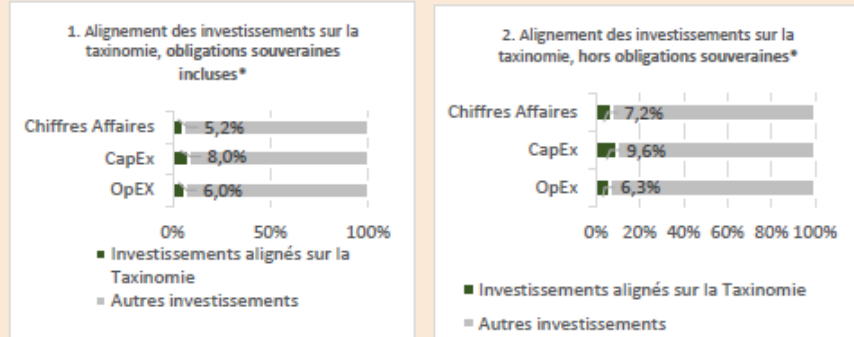
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

En incluant les obligations souveraines, 3,3% du chiffres d'affaires était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 4,2% des CapEx et 4,1% des OpEx.

En excluant les obligations souveraines, 3,9% du chiffres d'affaires était réalisé dans des activités transitoires et habilitantes, 5,1% des CapEx et 4,9% des OpEx.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non Applicable



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Non Applicable




- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non Applicable



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur fiabilité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Les investissements catégorisés en « autres » sont les investissements qui ne font pas l'objet d'une notation extra-financière de la part de Sustainalytics. Dans ce cas, aucune garantie minimale environnementale ou sociale existe pour ces investissements. Toutefois, il est à noter que ces investissements ne font pas l'objet d'une controverse significative, autant d'un point de vue environnemental que social.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le respect des caractéristiques environnementales et sociales est assuré par :

- Une exclusion des risques dits 'Severe' (au sens de Sustainalytics) .
- Une politique d'amélioration de note par rapport à un univers d'investissement.

Par ailleurs, une politique d'exclusion a été mise en place, les secteurs concernés étant les suivants :

- Les entreprises productrices de tabac,
- Les entreprises impliquées dans les armes controversées interdites par les traités d'Ottawa et Oslo
- Les entreprises de défenses non-européennes
- Les entreprises actives dans la pornographie,
- Les entreprises actives dans les manipulations génétiques sur les embryons humains,
- Les entreprises liées à l'extraction de charbon



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non Applicable

- En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?

Non Applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

Non Applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non Applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Non Applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

SUNNY ALPHA CLUB

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site de la Société de Gestion de Portefeuille : <http://www.sunny-am.com>

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion, conformément à la réglementation.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille ont été exercés par la Société de gestion conformément à la Politique de vote, disponible sur simple demande auprès de la société, et sur le site internet www.sunny-am.com.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion sélectionne les intermédiaires financiers et contreparties auxquels elle a recours dans le cadre de la gestion de ses OPCVM ou des mandats de la manière suivante :

Les intermédiaires financiers et contreparties sont sélectionnés par l'équipe de gestion selon les marchés sur lesquels ils souhaitent traiter et selon la nature des instruments financiers, ils font l'objet d'une évaluation préalable à l'entrée en relation.

SUNNY Asset Management a autorisé ses intermédiaires financiers et contreparties à traiter les ordres sur l'ensemble des marchés afin de satisfaire ses obligations de « meilleure exécution », soit les lieux d'exécution suivants :

- Marchés Réglementés,
- Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN/MTF),
- Systèmes Organisés de Négociation (SON/OTF),
- Internalisateurs Systématiques,
- Transaction de gré à gré.

L'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties est revue annuellement selon une grille de critères, par les gérants, et le middle office, qui apprécie la qualité relative au traitement des ordres.

Les critères retenus pour l'élaboration de cette liste sont notamment les suivants :

- la capacité de négociation,
- la réactivité,
- la qualité de traitement

Pour tout renseignement complémentaire au sujet de la Politique de Meilleure Sélection, vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre page dédiée : <https://www.sunny-am.com/informations-reglementaires>

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

17/10/2025 - Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

17/10/2025 - Frais : L'ajout des commissions de mouvement suivantes, obligations callable/puttable, ETF, Depositary Receipt, des BSA et Warrant ;

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	24 853 350,81	18 337 483,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	24 853 350,81	18 337 483,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	10 226 967,24	8 746 704,13
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 226 967,24	8 746 704,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	14 937 907,49	23 404 938,84
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 937 907,49	23 404 938,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	6 178 853,26	4 971 545,06
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 178 853,26	4 971 545,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	6 612 702,66	6 166 228,07
OPCVM	6 612 702,66	5 617 472,94
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	548 755,13
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	349 537,55	781 654,32
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	63 159 319,01	62 408 554,34
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 318,87	29 197,08
Comptes financiers	4 664 425,64	3 569 890,78
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	4 667 744,51	3 599 087,86
Total Actif I + II	67 827 063,52	66 007 642,20

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	60 632 719,27	64 080 450,48
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	6 977 287,82	1 043 883,23
Capitaux propres I	67 610 007,09	65 124 333,71
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	125 315,18	781 654,32
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	125 315,18	781 654,32
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	91 741,25	101 654,17
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	91 741,25	101 654,17
Total Passifs : I + III + IV	67 827 063,52	66 007 642,20

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	551 242,40	281 414,04
Produits sur obligations	1 303 171,95	982 754,13
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	1 637,67
Sous-total Produits sur opérations financières	1 854 414,35	1 265 805,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	-375,77
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	-375,77
Total Revenus financiers nets (A)	1 854 414,35	1 265 430,07
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-962 617,37	-758 589,97
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-962 617,37	-758 589,97
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	891 796,98	506 840,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-19 878,18	190 256,94
Revenus nets I = C + D	871 918,80	697 097,04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	4 980 479,81	1 044 726,48
Frais de transactions externes et frais de cession	-229 534,53	-122 296,59
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	4 750 945,28	922 429,89
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-192 811,54	-115 406,74
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	4 558 133,74	807 023,15
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 650 146,79	-693 739,07
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-49 901,93	-18 688,51
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	1 600 244,86	-712 427,58

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-53 009,58	252 190,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 547 235,28	-460 236,96
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	6 977 287,82	1 043 883,23

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur composite de référence : 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate : Government 3-5 Years (I02518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index) sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'OPC est géré activement.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et dans le but d'atteindre son objectif de gestion, le fonds sera investi en actions, obligations ou produits monétaires en fonction des opportunités des marchés, de la conjoncture économique et des anticipations du gérant.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	67 610 007,09	65 124 333,71	13 764 861,30	11 308 238,15	15 782 593,18
PART CAPI I					
Actif net	15 652 156,23	13 696 081,60	7 629 668,91	5 428 096,05	7 319 153,02
Nombre de parts	90,1684	88,2578	50,1510	38,3260	51,8200
Valeur liquidative unitaire	173 588,04	155 182,67	152 133,93	141 629,60	141 241,85
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	14 440,51	4 142,45	7 967,49	13 547,42	5 956,36

PART CAPI N					
Actif net	38 277 132,12	34 701 263,27	1 731 797,59	1 447 637,29	1 366 675,78
Nombre de parts	227 148,0919	229 891,9440	11 678,8000	10 466,8000	9 891,4000
Valeur liquidative unitaire	168,51	150,94	148,28	138,30	138,16
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	13,71	3,72	7,50	13,01	5,27

PART CAPI R					
Actif net	13 680 718,74	16 726 988,84	4 403 394,80	4 432 504,81	7 096 764,38
Nombre de parts	86 553,6692	117 201,1599	31 156,0217	33 347,8980	53 080,5270
Valeur liquidative unitaire	158,06	142,72	141,33	132,91	133,69
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	11,71	2,39	6,05	11,66	3,71

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0013220605	2,1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part Taux forfaitaire qui peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.	Actif net
I	FR0013220613	1,1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part Taux forfaitaire qui peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.	Actif net
N	FR0013317658	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum pour chaque part Taux forfaitaire qui peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0013220605	Néant
I	FR0013220613	Néant
N	FR0013317658	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013220605 R

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan- European Aggregate : Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index)

Assiette : Actif net

Elle est calculée selon la méthode indiquée.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developped Markets Large en Euros (DMLST Index), 40% BloombergPan-European Aggregate: Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index) (1). Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à

celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé (2). Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion et perçue à la clôture de l'exercice.

1. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis.
2. Les sous-performances des 4 exercices antérieurs au 1er janvier 2022 devront être prises en compte dans le calcul.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Part FR0013220613 I

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan- European Aggregate :

Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index)

Assiette : Actif net

Elle est calculée selon la méthode indiquée.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developed Markets Large en Euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index) (1). Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé (2). Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion et perçue à la clôture de l'exercice.

1. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis.

2. Les sous-performances des 4 exercices antérieurs au 1er janvier 2022 devront être prises en compte dans le calcul.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Part FR0013317658 N

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence 25% Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developed Markets Large, Mid & Small Cap Total Return Index en euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate : Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index)

Assiette : Actif net

Elle est calculée selon la méthode indiquée.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence sur la période de référence, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence 25 % Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Total Return Index (EURODT Index), 25% Indice Bloomberg Developed Markets Large en Euros (DMLST Index), 40% Bloomberg Pan-European Aggregate: Government 3-5 Years (IO2518EU Index), 10% Estr (ESTRON Index) (1). Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé (2). Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion et perçue à la clôture de l'exercice.

1. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis.
2. Les sous-performances des 4 exercices antérieurs au 1er janvier 2022 devront être prises en compte dans le calcul.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR

L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions - Obligations - Obligations convertibles - Droits - Obligations callable / puttable - ETF - Depositary Receipt - BSA - Warrant : 0,03% TTC maximum, avec un minimum de 40 € TCN : 55€ maximum Marchés à Terme Future - Option sur indice EUREX- 1€ TTC/lot CME-CBOT 1\$/lot Options : 0,30% minimum 7€ OPC : 150€ maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	65 124 333,71	13 764 861,30
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 432 077,75	68 236 826,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 189 391,49	-17 595 548,22
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	891 796,98	506 840,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 750 945,28	922 429,89
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 600 244,86	-712 427,58
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	1 351,50
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	67 610 007,09	65 124 333,71

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	6,8098	1 143 580,67
Parts rachetés durant l'exercice	-4,8992	-795 790,23
Solde net des souscriptions/rachats	1,9106	347 790,44
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	8 934,2441	1 409 299,89
Parts rachetés durant l'exercice	-11 678,0962	-1 909 940,15
Solde net des souscriptions/rachats	-2 743,8521	-500 640,26
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	5 815,0906	879 197,19
Parts rachetés durant l'exercice	-36 462,5813	-5 483 661,11
Solde net des souscriptions/rachats	-30 647,4907	-4 604 463,92

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013220613	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	15 652 156,23	90,1684	173 588,04
FR0013317658	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	38 277 132,12	227 148,0919	168,51
FR0013220605	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	13 680 718,74	86 553,6692	158,06

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	États-Unis +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Suisse +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	24 853,35	9 248,85	5 511,13	3 778,12	1 746,08	948,80
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	1 313,82	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	26 167,17	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	5 209,99	2 041,57	1 417,53	1 750,89	5 209,99	0,00
Allemagne	1 566,39	0,00	1 566,39	0,00	1 566,39	0,00
Autriche	1 361,32	0,00	1 361,32	0,00	1 361,32	0,00
Pays-Bas	1 035,12	0,00	1 035,12	0,00	1 035,12	0,00
Italie	644,27	0,00	644,27	0,00	644,27	0,00
Autres	409,88	0,00	0,00	409,88	409,88	0,00
Total	10 226,97	2 041,57	6 024,63	2 160,77	10 226,97	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	14 937,91	14 937,91	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	6 178,85	6 178,85	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 664,43	0,00	0,00	0,00	4 664,43
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	890,12	2 230,76	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	22 006,88	2 230,76	0,00	4 664,43

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	706,32	1 121,72	200,24	3 717,05	6 312,53	800,22	2 079,83
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	2 928,13	3 250,72	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 664,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	7 906,47	-4 785,59	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 370,75	1 121,72	200,24	3 717,05	17 147,13	-734,65	2 079,83

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	AUD +/-	USD +/-	JPY +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	6 517,79	0,00	636,39	581,55
Obligations et valeurs assimilées	0,00	256,67	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3 250,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	3,32	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	94,70	650,12	2 478,90	34,41	266,99
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	-4 662,81	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 345,42	2 765,09	2 478,90	670,80	848,54

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	5 506,35	409,88	4 310,74
Obligations et valeurs assimilées	10 455,27	4 482,64	0,00
Titres de créances	6 178,85	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	22 140,47	4 892,52	4 310,74

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	3 318,87
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	3 318,87
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-4 498,17
Frais de gestion	-87 243,08
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-91 741,25
Total des créances et dettes	-88 422,38

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	31/12/2025
Frais fixes	160 260,62
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2025
Frais fixes	487 074,84
Frais fixes en % actuel	1,30
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	31/12/2025
Frais fixes	315 281,91
Frais fixes en % actuel	2,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013220639	SUNNY MULTICAPS I FCP 4DEC	1 418 794,34
	FR001400P579	SUNNY MULTI-OBLIG I FCP	480 699,99
	FR001400PY49	SUNNY NORTH AMERICA-I	1 952 468,62
Total			3 851 962,95

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	871 918,80	697 097,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	871 918,80	697 097,04
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	871 918,80	697 097,04

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	248 746,75	196 021,16
Total	248 746,75	196 021,16
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	535 812,64	427 946,97
Total	535 812,64	427 946,97
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	87 359,41	73 128,91
Total	87 359,41	73 128,91
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 558 133,74	807 023,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	4 558 133,74	807 023,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 558 133,74	807 023,15

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 053 331,67	169 583,25
Total	1 053 331,67	169 583,25
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	2 578 505,01	429 859,71
Total	2 578 505,01	429 859,71
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	926 297,06	207 580,19
Total	926 297,06	207 580,19
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			24 853 350,81	36,76
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			24 853 350,81	36,76
Aérospatial et défense			499 613,08	0,74
LEONARDO	EUR	10 163	499 613,08	0,74
Agro-alimentaire			581 546,06	0,86
NESTLE SA-REG	CHF	6 877	581 546,06	0,86
Articles personnels			566 955,00	0,84
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	879	566 955,00	0,84
Banques			3 437 935,07	5,08
ABN AMRO BANK	EUR	19 365	576 883,35	0,85
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	8 653	699 075,87	1,03
CITIGROUP	USD	4 208	417 863,60	0,62
COMMERZBANK	EUR	19 814	715 285,40	1,06
DEUTSCHE BANK	EUR	10 787	357 157,57	0,53
SOCIETE GENERALE	EUR	9 774	671 669,28	0,99
Bâtiment et matériaux de construction			2 413 183,41	3,57
AMRIZE LTD	USD	7 980	367 252,49	0,54
HEIDELBERG MATERIALS	EUR	2 485	554 155,00	0,82
SAINT-GOBAIN	EUR	3 769	327 752,24	0,49
VINCI	EUR	3 098	371 914,90	0,55
WIENERBERGER	EUR	25 869	792 108,78	1,17
Boissons			728 495,07	1,08
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	4 947	271 590,30	0,40
COCA-COLA	USD	7 680	456 904,77	0,68
Chimie			641 040,00	0,95
AIR LIQUIDE	EUR	4 000	641 040,00	0,95
Distributeurs			344 172,80	0,51
COSTCO WHOLESALE	USD	469	344 172,80	0,51
Electricité			781 274,16	1,15
EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	153 841	602 287,52	0,89
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	14 866	178 986,64	0,26
Equipement électronique et électrique			1 187 464,54	1,76
ALSTOM REGROUPT	EUR	33 218	836 097,06	1,24
EMERSON ELECTRIC	USD	3 111	351 367,48	0,52
Equipements de loisirs			479 112,65	0,71
NIKE CL.B	USD	8 837	479 112,65	0,71
Equipements et services médicaux			339 941,62	0,50
DANAHER	USD	1 745	339 941,62	0,50
Fournisseurs de services de télécommunications			365 550,60	0,54
ORANGE	EUR	25 743	365 550,60	0,54

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gaz eau et services multiples aux collectivités			699 697,96	1,03
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	23 543	699 697,96	1,03
Industries généralistes			1 000 197,44	1,48
EATON CORPORATION PLC	USD	1 188	322 006,54	0,48
HONEYWELL INTERNATIONAL	USD	1 858	308 465,00	0,45
SIEMENS	EUR	1 546	369 725,90	0,55
Investissement immobilier et services			491 315,34	0,73
VONOVIA	EUR	20 021	491 315,34	0,73
Logiciel / Services informatiques			317 399,03	0,47
CHECK POINT SOFTWARE TECHN.	USD	2 010	317 399,03	0,47
Logiciels et services informatiques			3 102 307,39	4,59
ALPHABET CL.A	USD	1 238	329 754,06	0,49
CAPGEMINI	EUR	4 064	578 104,00	0,86
MICROSOFT	USD	1 595	656 432,56	0,97
SALESFORCE	USD	3 341	753 182,12	1,11
SAP	EUR	1 503	313 150,05	0,46
SOPRA STERIA GROUP	EUR	3 051	471 684,60	0,70
Matériel équipements destinés aux TI			3 307 817,66	4,89
APPLE	USD	2 605	602 668,11	0,89
ASML HOLDING	EUR	812	748 176,80	1,11
NEXANS	EUR	2 756	346 704,80	0,51
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 157	506 679,30	0,75
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	9 112	211 307,28	0,31
STMICROELECTRONICS	EUR	18 762	421 019,28	0,62
TEXAS INSTRUMENTS	USD	3 192	471 262,09	0,70
Médias			527 023,14	0,78
PUBLICIS GROUPE	EUR	5 947	527 023,14	0,78
Métaux industriels et extraction			691 772,10	1,02
VALLOUREC	EUR	44 090	691 772,10	1,02
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			727 479,68	1,08
MEDINCELL	EUR	6 222	156 794,40	0,23
SANOFI	EUR	6 899	570 685,28	0,85
Transport industriel			993 841,31	1,47
DAIMLER TRUCK HOLDING	EUR	9 578	357 450,96	0,53
DSV	DKK	2 943	636 390,35	0,94
Voyages et Loisirs			628 215,70	0,93
PIERRE ET VAC.BSA CREANCIERS	EUR	75 797	8 337,67	0,01
TUI	EUR	68 998	619 878,03	0,92
Obligations			25 164 874,73	37,22
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			10 226 967,24	15,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Energie non renouvelable			644 263,73	0,95
ENIIM 2.95 09/14/30	EUR	6	644 263,73	0,95
Entités garanties par Etat			911 197,69	1,35
RAGSTF 2 1/4 11/28/30	EUR	9	911 197,69	1,35
Investissement immobilier et services			1 065 070,91	1,58
AEGILU 5 5/8 10/29/31	EUR	400 000	409 877,00	0,61
LEG IMMOBILIEN AG 0,4% 300628	EUR	7	655 193,91	0,97
Matériel équipements destinés aux TI			747 793,00	1,11
LRFP 1 1/2 06/23/33	EUR	7	747 793,00	1,11
Métaux industriels et extraction			1 361 319,49	2,01
VOESTALPINE 2,75%23-280428 CV	EUR	12	1 361 319,49	2,01
Prestataires de soins de santé			1 003 101,56	1,48
CLARFP 1 7/8 PERP	EUR	23 643	1 003 101,56	1,48
Services appui à industrie			1 417 528,32	2,10
EDENFP 0 06/14/28	EUR	23 808	1 417 528,32	2,10
Services bancaires invest et de courtage			3 076 692,54	4,55
BAC 0.1 04/28/30	EUR	11	1 035 123,22	1,53
MWDP 2 5/8 03/27/26	EUR	20	2 041 569,32	3,02
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 937 907,49	22,09
Agro-alimentaire			322 681,27	0,48
MEOGR 4 03/05/30	EUR	300	322 681,27	0,48
Assurance - Non vie			320 647,44	0,47
AXA TV05-PERP. EMTN	EUR	312	320 647,44	0,47
Assurance vie			291 567,12	0,43
MACIF 0,625%21-210627	EUR	3	291 567,12	0,43
Automobiles et équipementiers			1 042 291,17	1,54
IHOVER 8 3/4 05/15/28	EUR	700 000	741 028,94	1,09
RENAUL 2 1/2 06/02/27	EUR	1	101 023,30	0,15
RENAULT 2%18-280926 EMTN	EUR	2	200 238,93	0,30
Banques			2 322 946,27	3,44
BMO 3 3/4 07/10/30	EUR	800	832 176,33	1,23
CRELAN TV23-280230	EUR	5	568 391,64	0,84
ISPIM 4.271 11/14/36	EUR	200	205 714,94	0,31
RCI BANQUE 3,75%10042027	EUR	700	716 663,36	1,06
Energie non renouvelable			517 681,46	0,77
REPSM 4 1/2 PERP	EUR	3	311 806,36	0,46
SRGIM 4 1/2 PERP	EUR	2	205 875,10	0,31
Fournisseurs de services de télécommunications			625 078,00	0,92
ILIAD 2,375%20-170626	EUR	4	404 789,53	0,60
ILIAD 5,375%23-150229	EUR	2	220 288,47	0,32

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gaz eau et services multiples aux collectivités			625 925,33	0,93
ITALM CHEM 10%23-060228	EUR	600	625 925,33	0,93
Industries généralistes			321 403,52	0,48
ABESM 4.87 PERP	EUR	3	321 403,52	0,48
Instruments de placement hors actions			530 134,38	0,78
CIRSA FIN INTL 7,875%23-310728	EUR	500	530 134,38	0,78
Investissement immobilier et services			710 710,58	1,05
LKQ 4 1/8 04/01/28	EUR	700	710 710,58	1,05
Logiciels et services informatiques			101 046,25	0,15
INLOTG 6 3/4 10/15/31	EUR	100	101 046,25	0,15
Matériel équipements destinés aux TI			212 161,10	0,31
PRYIM 5 1/4 PERP	EUR	200	212 161,10	0,31
Métaux industriels et extraction			183 729,33	0,27
VKFP 7 1/2 04/15/32	USD	200	183 729,33	0,27
Services appui à industrie			515 446,56	0,76
ALTRDA 4.429 06/23/32	EUR	5	515 446,56	0,76
Services aux consommateurs			706 315,53	1,05
ALD 1,25%22-020326	EUR	7	706 315,53	1,05
Services bancaires invest et de courtage			716 928,59	1,06
ORANO 3,375%19-230426	EUR	7	716 928,59	1,06
Services de traitement et élim des déchets			101 916,70	0,15
SCHPFP 5.87 PERP	EUR	1	101 916,70	0,15
Souverains			4 441 933,40	6,57
KOREA 3,875%18-200948	USD	100	72 944,36	0,11
PORTUGAL 3,875%14-150230	EUR	400 000 000	4 368 989,04	6,46
Voyages et Loisirs			327 363,49	0,48
LHAGR 5 1/4 01/15/55	EUR	3	327 363,49	0,48
Titres de créances			6 178 853,26	9,14
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			6 178 853,26	9,14
Souverains			6 178 853,26	9,14
ACGB 2 3/4 06/21/35	AUD	6 700	3 250 718,82	4,81
ITALY 3,5%14-010330	EUR	2 800	2 928 134,44	4,33
Parts d'OPC et fonds d'investissements			6 612 702,66	9,78
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			6 612 702,66	9,78
AM.MSCI INDIA UCITS ETF EUR C	EUR	1 493	1 309 575,10	1,94
PAM CLOUD REVOLUTION I FCP 3D	EUR	2 272,4512	1 451 164,61	2,14
SUNNY MULTICAPS I FCP 4DEC	EUR	7,7588	1 418 794,34	2,10
SUNNY MULTI-OBLIG I FCP	EUR	446,407	480 699,99	0,71
SUNNY NORTH AMERICA-I	EUR	17 261,68	1 952 468,62	2,89
Total			62 809 781,46	92,90

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
MINI MSCIEM 0326	65,00	71 134,37	0,00	2 927 814,00
Mini SP500 0326	-9,00	0,00	16 849,63	-2 621 457,75
MSCI CHINA 0326	35,00	4 167,73	0,00	1 007 467,45
Sous total		75 302,10	16 849,63	1 313 823,70
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		75 302,10	16 849,63	1 313 823,70

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
BUND-EUX 0326	-55,00	32 150,00	0,00	-7 016 350,00
LONG GILT 0326	17,00	6 040,39	0,00	2 230 755,56
TNote 5Y-CB 0326	85,00	0,00	28 254,63	7 906 474,75
Sous total		38 190,39	28 254,63	3 120 880,31
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		38 190,39	28 254,63	3 120 880,31

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURUSD-CME 0326	39,00	11 823,46	0,00	-4 887 030,89
Sous total		11 823,46	0,00	-4 887 030,89
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		11 823,46	0,00	-4 887 030,89

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
SPXW/0526/PUT /6,275	28,00	224 221,60	0,00	-2 092 705,37
Sous total		224 221,60	0,00	-2 092 705,37
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		224 221,60	0,00	-2 092 705,37

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	62 809 781,46
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	58 452,47
Total instruments financiers à terme - taux	9 935,76
Total instruments financiers à terme - change	11 823,46
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	224 221,60
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 667 744,51
Autres passifs (-)	-171 952,17
Total = actif net	67 610 007,09